

## Accès aux consultations pour tous

Amélie CABY/ Josette TESSON



### 1. Pour qui ? pourquoi ?

**Handiconsult** est une offre de recours pour les personnes dont la situation de handicap rend trop difficile la délivrance des soins dans le dispositif du droit commun (réponse à un appel à projet de l'ARS). Les patients qui ont recours au dispositif proviennent d'établissements médico sociaux et/ou du domicile de la Seine-Maritime et de l'Eure.

L'IDE de Handiconsult a pour missions principales : d'améliorer et fluidifier l'accès aux soins ; de personnaliser et d'adapter la prise en charge à la situation de handicap de la personne ; d'être une interlocutrice privilégiée et experte pour les patients, les aidants (naturels ou institutionnels), et les professionnels de santé (soutien, formation, sensibilisation, présence, ...) ; d'orienter sur les territoires de par la connaissance de l'offre de soins existante ; de travailler en réseau avec les acteurs du handicap (formation, sensibilisation, ...) ; de mettre à disposition du matériel. Parmi toutes les consultations proposées par le dispositif (déglutition, MPR, OPH, dentaires, imagerie,...), depuis le 2 Octobre 2018 des consultations de gynécologie dédiées réalisées par un sage femme en collaboration de l'IDE et /ou l'AS de handiconsult ont été ouvertes. Ces consultations se situent à la polyclinique de l'Argillère sur le site de Bois Guillaume permettent de répondre aux besoins non couverts pour des soins somatiques ou de prévention non liés à leur handicap. En effet, un cancer de la femme en situation de handicap sur deux n'est pris en charge à temps par défaut de prévention.

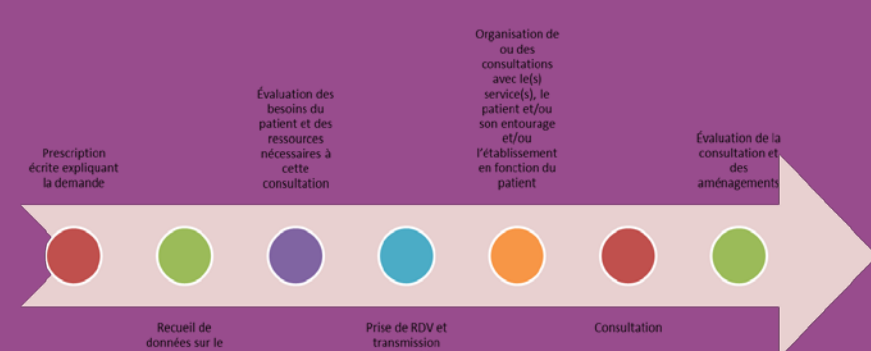
### 2. Méthode et Moyens

L'IDE de Handiconsult est joignable au 02.32.88.87.89 ou [handiconsult@chu-rouen.fr](mailto:handiconsult@chu-rouen.fr) du lundi au vendredi de 9h à 17h sur différents sites (CHU, Les Herbiers). Des moyens humains et matériels sont disponibles pour faciliter cet accès. Les consultations dédiées de gynécologie ont lieu à la polyclinique de l'Argillère le mardi matin.

Organisations mises en places pour les consultations sont :

- **Adaptation** plage horaire, des locaux et mobilisation matériel
- **Mobilisation** présence humaine
- **Préparation** en amont (déroulement, utilisation outils, PECS, pictogrammes, ...)
- **Visite** du service avec +/- présence IDE consultation blanche.

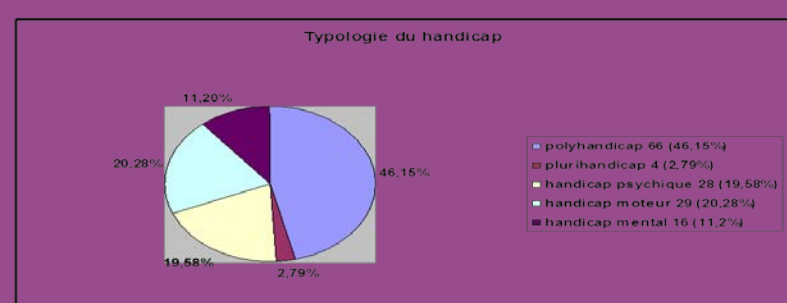
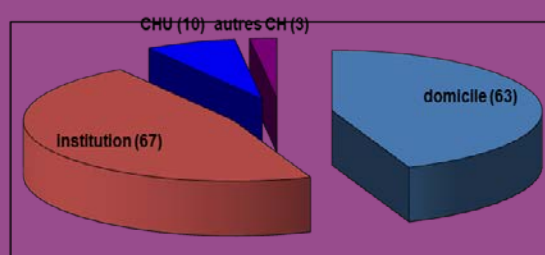
#### 7 étapes



### 3. Résultats

En 2018, il y a eu :

- **214 consultations complexes** d'organisées, 17 suivis d'hospitalisation complexe,
- **143 patients** en rupture de soins ou en échecs de prise en charge dont 36 avec plus d'une consultation d'organisée.



Quelques chiffres depuis l'ouverture des consultations de gynécologies au 2 octobre 2018 jusqu'au 30 avril 2019 :

- **29 patientes ont débutées un suivi** (12 patientes en rupture de suivi et 17 patientes sans aucun suivi gynécologique) ;
- **36 consultations organisées** dont 31 réalisées et 5 en attente du RDV ;
- l'âge moyen des patientes est de **42 ans**.

### 4. Conclusion

Les perspectives sont :

- d'améliorer l'accessibilité aux soins et d'éviter les ruptures de soins ;
- de pérenniser l'existant et développer d'autres offres ;
- de poursuivre la sensibilisation, l'information auprès des patients, les aidants et professionnels (Participation à la construction de la matinée du 20 juin 2019 « handicap, singularité et accessibilité des soins »);
- de travailler en réseau avec les acteurs du handicap et du bénéfice d'une prise en charge conjointe (participation COPIL handicap, COPIL GHT handicap) ;
- de participer à l'analyse des pratiques, de recueillir et suivre les indicateurs d'activité.

### 5. Bibliographie

Sites : CNSA santé BD, RSVA, Handiconsult Centre hospitalier Annecy Genevois, Charte Romain Jacob, MDPH, UGECAM, ARS Ile de France Avril 2017 étude Handi gynéco publié le 28 mars 2018, Institut Mutualiste de Montsouris, IRDES, UNAPEI, ERHR.